



Mon appartement acheté par mes enfants?

Par **marineblue**, le **16/07/2009** à **13:27**

Bonjour,

Ma voisine retraitée et veuve occupe en location un T2 loué 450euros /mois(prix d'un studio dans le secteur)

Son propriétaire souhaite vendre et lui propose à 150.000euros(tout à fait raisonnable par rapport aux prix pratiqués)

A 57 ans, et une petite retraite, peut elle emprunter à la banque?(j'en doute)

J'ai pensé que ses 2 enfants majeurs, et salariés auraient pu acheter et emprunter en leurs noms et qu'ils sous-louent à leur mère afin de payer leurs échéances de prêt.

Est ce légal et comment "monter" cette opération?

Merci d'avance à qui voudra bien me renseigner